

## CAHIER DES CHARGES – PROJET DE SEJOUR SPORTIF

### *Collège Robert Doisneau, Montrouge (92)*

*Année scolaire 2024/2025 - Classes de 5<sup>ème</sup>*

L'équipe des professeurs d'EPS du collège Robert Doisneau (Montrouge) ainsi que les collègues de SVT, d'enseignement moral et civique (EMC) souhaitent mettre en place un séjour sportif au cours de l'année scolaire 2024/2025.

Le projet porte sur le thème « Corps, santé, bien-être et sécurité » et mêle les savoirs disciplinaires issus principalement de l'EPS (gestion du couple risque/sécurité dans la pratique des activités physiques de pleine nature), de la SVT (fonctionnement du corps humain) et de l'EMC (vivre ensemble et formation aux premiers secours).

Le temps fort de ce projet serait un séjour de cinq jours en Lozère au mois de mai 2025, avec un travail en amont et une exploitation au retour du séjour.

#### **1) Nombre d'élèves, date et lieu de séjour**

Nombre d'élèves : Entre 113 et 123 élèves, soit la totalité des quatre classes de 5<sup>ème</sup> du collège et de la classe de 5<sup>ème</sup> Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA).

Lieu : Département Lozère (48).

Dates : Du 5 au 9 mai 2025. Aller le lundi 5 mai. Départ du collège Doisneau le matin vers 5h pour une arrivée en Lozère vers 12h. Retour le 9 mai. Départ vers 18h pour une arrivée dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 mai au collège.

Hébergement : Nous souhaitons que les élèves soient accueillis en un seul et même lieu mais répartis dans plusieurs habitations en dur (types chalets ou bungalows) ; et non en camping. Dans cette hypothèse, ces habitations devront présenter des garanties de sécurité en terme de surveillance (détecteur d'ouverture de la porte par exemple). Le lieu d'hébergement devra être agréé par les ministères de l'Education Nationale et des Sports.

#### **2) Le projet, les objectifs du séjour et les activités pratiquées**

Nous souhaitons proposer un séjour de cinq jours au cours duquel nos élèves pratiqueraient des activités sportives de pleine nature, encadrées par des moniteurs diplômés.

Nous souhaitons que nos élèves pratiquent au minimum sept activités physiques de pleine nature différentes au cours du séjour : L'accrobranche, le kayak, le VTT, l'équitation, la via ferrata, la course d'orientation et la randonnée pédestre.

Nous souhaitons que le matériel soit fourni (kayak, VTT, accrobranche, équitation, via ferrata et course d'orientation), et que les déplacements et transferts sur les lieux de pratique soient prévus et inclus dans le devis.

Nous souhaitons axer notre projet sur le thème « Corps, santé, bien-être et sécurité » dans les pratiques sportives de pleine nature.

Si l'organisation nécessite la constitution de groupes, nous souhaitons que tous nos élèves puissent pratiquer les mêmes activités au cours du séjour, éventuellement selon un planning différent.

Exemple de planning souhaité sur la semaine :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>vendredi</b>
<b>Matin</b>	Voyage aller Pique-nique au centre	Randonnée sur le thème de l'environnement	Repos (ciné-débat par exemple)	Course d'orientation	Course d'orientation
<b>Après midi</b>	Kayak Gouter et installation au centre	VTT	Equitation	Accrobranche	Via ferrata

### 3) Devis souhaité

Nous souhaitons un devis incluant l'ensemble des prestations sur place (hébergement, restauration, encadrement, location de matériel pour chaque activité)

Nous souhaiterions obtenir un devis comprenant :

- Le déplacement aller-retour du collège (Montrouge, Hauts de Seine) au centre (préciser le montant du transport)

**Et /ou :**

- L'hébergement en pension complète ainsi que les activités encadrées (préciser le montant) : 1<sup>ère</sup> prestation le lundi au goûter, dernière prestation le vendredi au dîner (pique-nique à emporter).

NB : Faire apparaître sur le devis le prix du séjour par participant, en distinguant les prix pour les élèves et celui pour les accompagnateurs. Nous ne pouvons accepter de devis où figure un prix par élève avec des gratuités accompagnateurs.

Nous avons un minimum de 113 élèves partants et un maximum de 123. Il faut compter en plus 10 accompagnateurs soit un groupe avec un effectif maximum de 133 personnes. Le nombre définitif ne sera connu que mi-janvier. Nous aimerions connaître les modalités d'évolution de vos tarifs en fonction du nombre de participants.

Nous souhaitons voir figurer le montant et les conditions de l'assurance annulation, notamment en cas d'impossibilité d'organiser le séjour pour des raisons de santé publique (nouvelle vague de COVID 19 par exemple).

### 4) Modalités de paiement

1<sup>er</sup> versement : mi-mars 2025

2<sup>ème</sup> versement : mi-avril 2025,

Solde à la réception des documents de voyage.